



## Caution appartement

-----  
Par Nataspain4

Bonjour

Séparer depuis 3 ans j'ai récupéré l'appartement et le bail avait été mis à mon nom.  
Aujourd'hui j'ai déménagé et mon ex me réclame la moitié de cette caution, à savoir que c'était lui qui l'avait payer à l'époque via locapass car j'avais payer d'autres frais de mon côté.  
Est-il en droit de me demander de lui restituer maintenant la moitié ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Ce n'est pas une caution, cette somme d'argent s'appelle "dépôt de garantie".

Sans reconnaissance de dette, vous ne devez rien à votre ex.

-----  
Par Nataspain4

Oui pardon dépôt de garantie.  
Merci pour votre réponse rapide, il voulais enlever la pension alimentaire pour se rembourser.  
Merci

-----  
Par yapasdequoi

MAuvaise idée !  
Contactez la CAF pour mettre en place l'intermédiation.

-----  
Par Nataspain4

Merci pour votre retour.